

Article 31 du Règlement

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

[Traduction]

L'ÉGALITÉ

Mme Maria Minna (Beaches—Woodbine, Lib.): Monsieur le Président, il y a 65 ans, les Canadiennes ont gagné le droit de se faire reconnaître légalement comme des personnes.

Hier, cinq Canadiennes ont reçu un prix du gouverneur général en reconnaissance du travail qu'elles ont accompli pour promouvoir l'égalité des femmes.

Je voudrais féliciter Shirley Carr, le Dr Rose Charlie, Alice Girard, Morag O'Brien et Dodi Robb et les remercier de leur dévouement et leur persévérance.

Même si les femmes, au Canada, ont fait d'importants progrès depuis 1929, il leur reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Il suffit de jeter un coup d'oeil à la Chambre pour voir qu'elles n'y sont pas très nombreuses.

J'invite tous les députés et tous les Canadiens à continuer de favoriser l'avancement des Canadiennes dans toutes les sphères d'activité pour promouvoir l'égalité.

* * *

[Français]

LES TRAVERSIERS

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, voilà plus de 18 mois qu'Ottawa tarde à prendre une décision sur le remplacement du vétuste traversier *Lucy Maud Montgomery*, qui assure la liaison entre les îles de la Madeleine et l'Île-du-Prince-Édouard. Dès le début des travaux du présent Parlement, le Bloc québécois a poussé le ministre des Transports à prendre une décision dans ce dossier. Le ministre hésite toujours et tente de se défilier de ses responsabilités. Or, les traversiers interprovinciaux sont bel et bien de responsabilité fédérale et la coopérative de transport des Îles ne peut aller de l'avant sans le financement du fédéral.

Le ministre des Transports a reçu récemment des lettres des élus québécois à ce sujet. M. Farrah, député libéral des Îles-de-la-Madeleine à l'Assemblée nationale, et M. Paillé, ministre québécois de l'Industrie, s'entendent pour demander au ministre d'agir sans plus attendre.

Maintenant que le ministre sait que c'est lui qui doit prendre la décision, qu'attend-il pour la prendre?

LES DÉLINQUANTS VIOLENTS

M. Myron Thompson (Wild Rose, Réf.): Monsieur le Président, alors que le Parti réformiste, jouissant de l'appui de la base populaire, demande une protection accrue contre les délinquants violents et sans pitié, reconnus par les tribunaux comme une menace pour la société, le Parti libéral déclare qu'un projet de loi visant à garder les prédateurs sexuels derrière les barreaux serait anticonstitutionnel. Le gouvernement libéral nous dit qu'il n'a ni le courage ni la volonté de déposer un projet de loi visant à protéger les enfants innocents.

Un éminent juriste a déclaré que si le gouvernement avait recours à des constitutionnalistes plutôt qu'à des bureaucrates dont le seul souci est d'assurer le bon fonctionnement de leur ministère et non pas de protéger les intérêts des Canadiens, il serait possible de présenter un projet de loi qui soit jugé constitutionnel.

Quand le gouvernement libéral va-t-il faire preuve de bon sens, montrer sa volonté de protéger les simples Canadiens et renoncer à son immobilisme? Le recours à la législation provinciale de la santé pour garder les délinquants derrière les barreaux constitue une idée encore plus inepte.

Apprenez à connaître la Constitution. Rédigez des lois. Agissez, pour faire changement. Les simples Canadiens veulent ce que ce gouvernement semble refuser de leur accorder: la sécurité dans ce pays.

* * *

LE COQUELICOT

M. Ivan Grose (Oshawa, Lib.): Monsieur le Président, à cette époque-ci de l'année où la plupart d'entre nous portons le coquelicot, symbole du sacrifice suprême, une question revient parfois: les jeunes Canadiens qui ont consenti ce sacrifice sont-ils morts en vain?

Hier, au Bureau de la citoyenneté à Oshawa, quelque 54 personnes originaires de 17 pays ont répondu de façon éloquente à cette question, en décidant que le pays qui nous a été légué grâce aux sacrifices ultimes de trop nombreux jeunes Canadiens est, pour reprendre les mots souvent employés par un distingué député, «le pays où il fait le mieux vivre».

À ceux qui contesteraient ce point de vue, je répondrai que les faits leur donnent tort. Étant moi-même joueur de longue date, je suis prêt à parier. Cinquante-quatre personnes provenant de 17 cultures différentes soutiennent que vous avez tort. Joignez-vous à nous et faites en sorte que 18 cultures différentes travaillent ensemble à mettre en valeur ce qui nous est si cher.

Je voudrais également dire à tous les députés qui portent le coquelicot, ce symbole du sacrifice suprême, qu'ils devraient le porter au-dessus de tous les autres symboles et décorations, y compris l'épinglette parlementaire.

* * *

LE PROFESSEUR JOHN C. POLANYI

M. Bill Graham (Rosedale, Lib.): Monsieur le Président, les 3 et 4 novembre, 12 lauréats du prix Nobel, dont quatre Canadiens, se réuniront à l'Université de Toronto pour inaugurer la chaire de chimie John C. Polanyi. Cette célébration sera accompagnée d'une série de conférences publiques gratuites sur le